

**Morgane Farghen**

Chercheur associé, Fondation pour la recherche stratégique

## China's Military Strategy 2015

### Abstract

*The Information Office of the State Council of the People's Republic of China (PRC) released a White Paper titled China's Military Strategy on May 26, 2015. For the first time, the text introduces major changes in China's defense and military posture, with substantial implications for the strategic forces and the nuclear component. « The PLA will not attack unless it is attacked, but it will surely counterattack if attacked. » The "no first use" is not abandoned, but the nuclear component follows the same path. The document shapes a new grammar for China's deterrence policy based on the "multidimensional" concept. As a result, it reduces the threshold for the use of force, including for the nuclear component and doing so, if further sanctuaries territorial disputes with increasing risks of misperception and misunderstanding.*



*La République Populaire de Chine a publié la dernière version du Livre blanc, un exercice auquel elle se livre tous les deux ans sans faute depuis 1998. Comme les versions précédentes, le document valide dans le texte les évolutions stratégiques récentes et énonce les adaptations en termes d'orientations de la politique de défense, à la différence que les ajustements de cette année feront date dans l'histoire de la politique de défense et de dissuasion de ce pays. Dans une clarification de la doctrine de défense qui sonne comme une mise en garde à l'endroit des Etats-Unis et leurs alliés asiatiques dans le contexte de tensions accrues sur les contentieux territoriaux, la Chine prévient qu'aucune attaque ne sera laissée sans réponse et que les forces stratégiques, donc aussi nucléaires, peuvent être employées dans ce cadre. Si le no-first use est conservé dans la doctrine nucléaire, il s'agit rien de moins que d'une redéfinition de la doctrine de défense active qui prévaut pour l'ensemble des forces, abaisse le seuil de l'em-*

*ploi de la force, y compris nucléaire, et redéfinit le cadre d'emploi autour d'une approche multidimensionnelle qui ne garantit pas de rétorsion proportionnelle. Sous le plafond nucléaire, et en vertu d'une doctrine officiellement défensive, l'armée chinoise se prépare, et se pré-positionne, à la conduite d'opérations offensives, y compris nucléaires.*

La Chine publie un *Livre blanc* à un rythme bisannuel depuis 1998 et cette année n'échappe pas à la tradition. Cet effort de communication qui n'a rien d'une surprise, intervient ce printemps dans un contexte sécuritaire nord-est asiatique particulier, qui fait de l'exercice un événement beaucoup plus attendu pour ne pas dire indispensable, à la fois pour les Chinois qui doivent adapter leur appareil de défense aux évolutions stratégiques régionales, mais aussi pour les Etats-Unis et le Japon, qui attendent les réponses chinoises à leurs propres adaptations, en matière de défense.

Les dernières années ont en effet été marquées par les tensions autour des Senkaku-Diaoyu avec le Japon sur fond de politique américaine de rééquilibrage dans la région Asie-Pacifique. L'exercice de la dissuasion s'est joué dans ce cadre au travers d'actions-réactions sans cesse plus élevées dans le niveau d'agressivité, le tout sous le parapluie nucléaire américain et à l'ombre du nucléaire chinois. Compte-tenu des limites de la grammaire de la dissuasion et des défis inédits que posaient les tensions entre le Japon et la Chine notamment en termes de risques d'escalade, jamais totalement écartés, plusieurs questions sensibles ont fait surface sur le seuil d'emploi de la force dans le cadre de la défensive-active, et dans ce cadre, sur le rôle du nucléaire, et l'éventualité de son emploi.

Ces questions se sont d'autant posées que le dernier *Livre blanc* chinois publié en 2013, avait écarté la question nucléaire, créant ce faisant, l'ambiguïté sur la doctrine nucléaire chinoise en dépit de l'environnement régional dégradé. Il était alors devenu pertinent de s'interroger sur la réalité de la doctrine du *no first use*, même si les autorités chinoises sont rapidement intervenues pour rétablir sa pertinence. Se posaient aussi, en parallèle, un certain nombre de questions corollaires, sur le rôle du nucléaire dans la défense des contentieux territoriaux, et le seuil d'emploi sur ce théâtre.

Le *Livre Blanc* chinois 2015 s'inscrit dans ce contexte particulier, et précise les adaptations qu'il adopte. Le texte prend en compte l'en-

semble de ces évolutions sécuritaires, et répond aux dernières orientations stratégiques annoncées par les Américains et les Japonais dans les nouvelles *guidelines*, un document cadre qui définit la relation militaire bilatérale nippo-américaine.

### **La contestation du *leadership* américain à la périphérie de la Chine au travers d'un discours stratégique paradoxal fondé sur deux approches contradictoires et incompatibles, celle d'une vision multipolaire et pacifiste de l'ordre international, et l'autre, une approche anti-américaine et sino-centrée de la sécurité régionale**

La présentation de l'environnement global et régional dans les *Livres blancs* des puissances nucléaires établies, est toujours révélatrice de la perception de la menace chez leurs auteurs. Elle opère ainsi une clarification sur le positionnement stratégique du pays et ses alignements. Ces éléments présentés en toute première partie du *Livre blanc* chinois, sont indispensables à la compréhension de ce qui suit sur la doctrine et l'emploi de la force, et mérite donc qu'on s'y arrête.

De prime abord, cette dernière version du *Livre blanc* défend une approche multipolaire et pacifiste de la gestion des affaires internationales à partir du constat d'une intégration étatique croissante dans le monde. Les thèmes de la multipolarité et du pacifisme, chers aux canons stratégiques chinois, sont énoncés dès les premières lignes du document : « *Les tendances globales vers la multipolarité et la globalisation économique s'intensifient et la société de l'information prend vie* ». (...) « *Les Etats sont de plus en plus liés entre eux<sup>1</sup> dans une communauté de destin partagé* ». Fidèle à la rhétorique pacifiste chinoise, le document évoque « *l'émergence des forces pour la paix* ».

Par-delà l'approche multipolaire et le discours de paix, traditionnels aux discours officiels et à la culture stratégique chinoise, le document présente une vision sino-centrée de l'environnement sécuritaire international, donc singulière, qui confirme une fois de plus la contestation à Pékin du *leadership* américain. Cette approche s'exprime au travers d'un langage

---

1. Bound together.

anti-américain dénué de toute ambiguïté qui impute implicitement aux Etats-Unis la responsabilité des tensions sécuritaires actuelles dans le monde, et en particulier en Asie, sur les contentieux territoriaux.

Le *Livre blanc* évoque ainsi « *de nouvelles menaces nées de l'hégémonisme, la puissance politique et du néo-interventionnisme* ». On pourrait croire ici à une critique contre la Russie, et ses violations répétées depuis l'annexion de la Crimée, mais ce pays n'est pas cité, et la crise ukrainienne n'est pas évoquée. A l'inverse, les Etats-Unis sont stigmatisés, leur politique de rééquilibrage en Asie-Pacifique et son corollaire, le renforcement des alliances militaires avec les pays de la région, sont dénoncés.

Et lorsqu'il s'agit des contentieux maritimes à la périphérie orientale et méridionale de la Chine, sur lesquels les pratiques de Pékin s'apparentent de plus en plus visiblement à de l'expansionnisme et affichent une volonté de remettre en cause le *statu quo* établi par une politique dite du « fait accompli », le document précise que « Le Japon ne fait aucun effort pour subvertir (« dodge ») les mécanismes post-conflits et revenir complètement (« overhauling ») sur ses politiques de sécurité et de défense. De tels développements ont suscité d'importantes inquiétudes au sein de la région ».

A l'inverse, la plupart des régimes autoritaires ou perturbateurs apprécieront la complaisance témoignée à leur égard. A défaut d'être mentionnés, ils sont en effet épargnés ou ménagés : au-delà de la crise russo-ukrainienne passée sous silence ; la question nord-coréenne est présentée sous un angle territorial qui permet d'occulter les activités de prolifération récentes, à commencer par le troisième test nucléaire, les essais spatiaux et balistiques et les agressions répétées autour du 38<sup>ème</sup> parallèle ; le nucléaire iranien est mis de côté ; et enfin, la guerre civile en Syrie n'est pas citée, seul le terrorisme est mentionné. Il semble assez évident ici, que la Chine se sent moyennement concernée par les problèmes sécuritaires du moment, ce qui a le mérite de relativiser l'attente que l'on peut éventuellement avoir envers elle, dans la gestion des questions de sécurité à l'échelle internationale.

Dans ce document qui a vocation à présenter la version chinoise de ses intérêts à défendre et sa perception de la menace, la présentation des faits est favorable à Pékin. C'est à dessein, car le document s'adresse à un public étranger et aussi intérieur le plus large, d'où la présen-

tation partielle des événements, l'effort pour inverser les responsabilités, et même, le ton victimaire adopté.

Ainsi, après avoir dénoncé « *les nouvelles menaces nées de l'hégémonisme, la puissance politique et du néo-interventionnisme* », et en avoir ainsi imputé la responsabilité aux Etats-Unis, le document s'attarde sur les contentieux maritimes avec les voisins asiatiques, et dénonce successivement, « les provocations pour renforcer la présence militaire sur des *reefs* et îlots chinois qu'ils occupent illégalement, l'interventionnisme dans les affaires maritimes en mer de Chine du Sud, et des activités de surveillance et de reconnaissance dans les airs et en mer contre la Chine ».

Mises bout à bout, la contestation du *leadership* américain, la dénonciation de la politique de rééquilibrage et du renforcement des alliances militaires, ainsi que la présentation sino-centrée de l'environnement sécuritaire global et régional, tissent peu à peu dans le texte, le fil de ce qui devient le nouveau langage militaire de la Chine, mêlant mise en garde et préparation à la guerre.

## **L'évolution de la doctrine de défense active vers la garantie de l'emploi de la force conventionnelle et/ou nucléaire après une attaque et l'évolution des missions des forces de l'armée populaire de libération pour répondre à cette inflexion stratégique**

### **Les missions et objectifs des forces armées chinoises**

Dans le prolongement des derniers *Livres blancs*, le document mobilise les forces armées pour se préparer à la guerre en vertu du principe de « défense active » auquel elles doivent répondre, et relègue les opérations de soutien dans la gestion des catastrophes naturelles ou autres menaces d'origines non étatiques comme le terrorisme, au rang de missions secondaires, à la différence des derniers *Livres blancs*, marqués par le séisme dans le Sichuan et l'accident nucléaire sur Fukushima.

Les forces armées chinoises ont pour mission de défendre les intérêts nationaux et territoriaux, ce qui en théorie inclut un domaine d'intérêt à défendre vaste en systèmes et infrastructures mais aussi, un espace géographique qui va au-delà du territoire chinois.

◇ gérer un large éventail d'urgences et de

- menaces militaires, et protéger la souveraineté et la sécurité du territoire chinois au sol, dans les airs et dans les mers ;
- ◇ sauvegarder résolument l'unification de la mère patrie ;
- ◇ sauvegarder la sécurité et les intérêts de la Chine dans les nouveaux domaines ;
- ◇ sauvegarder la sécurité des intérêts *offshore* de la Chine (« *overseas interests* ») ;
- ◇ **maintenir la dissuasion stratégique et conduire des contre-attaques nucléaires** ;
- ◇ participer à la coopération régionale et internationale ;
- ◇ renforcer les efforts dans les coopérations contre les infiltrations, le séparatisme et le terrorisme pour maintenir la sécurité politique et la stabilité sociale ;
- ◇ réussir des missions telles que les « *emergency rescue* » and « *disaster relief* ».

L'affectation d'une mission de « **dissuasion stratégique** » et de « **conduite des contre-attaques nucléaires** » aux forces armées chinoises (alinéa 5) annonce à ce stade du texte, les évolutions qui vont suivre dans la doctrine d'emploi. Après des années de politique nucléaire officiellement favorable au désarmement, et même au désarmement ultime, bien rappelé après le discours de Prague, le *Livre blanc 2015* confirme le tournant de la politique nucléaire chinoise. La politique nucléaire de la Chine entre ici dans l'ère de la dissuasion au sens doctrinal et opérationnel.

### Les orientations stratégiques pour la défense active

Cette dernière version du *Livre blanc* chinois en date est la toute première à s'attarder autant sur le concept de défense active et à en préciser les contours, ce qui en soi, apporte de la clarté sur la doctrine à défaut de livrer des informations sur l'état des programmes d'armements stratégiques et les visées qu'ils poursuivent. Le concept adopté en 2004, procède ici à une évolution importante. Il réduit le seuil du recours à la force, pour les forces conventionnelles et stratégiques, y compris nucléaires.

- ◇ **le Livre blanc garantit des représailles en réponse à toute attaque** : "We will not attack unless we are attacked, but we will surely counterattack if attacked." Autrement dit désormais,

aucune attaque contre la Chine ne sera laissée sans réponse ;

- ◇ le principe de « l'unité de la défense stratégique »<sup>2</sup> mentionné dans le texte suggère **le possible recours au nucléaire et à toutes les autres armes, cyber, ASAT, etc.** ;
- ◇ la subordination des forces stratégiques et nucléaires à la doctrine de défense active se reflète dans l'alinéa 4 du paragraphe portant sur les missions de l'APL ; cette mention apporte une précision par rapport aux documents précédents ;
- ◇ le niveau des représailles et leur nature ne sont pas précisés, mais on comprend dans le texte, qu'il ne sera pas forcément proportionnel.

Selon le *Livre blanc*, le concept de défense active trouve sa légitimité dans la culture stratégique chinoise à laquelle le texte renvoie. Mais il se définit aussi, on le devine, par opposition au langage américain. Il est fait référence aux « *post-emptive strike* » (*a contrario* des « *pre-emptive attack* »).

Officiellement, la politique de défense chinoise reste défensive et la doctrine du *no first use* n'est pas remise en cause, elle est même rappelée plus loin dans le texte, mais désormais, l'emploi de la force est garanti en cas d'attaque et la Chine s'aménage la possibilité d'un recours à l'emploi de l'arme nucléaire dans ce cadre. Cette précision importante, apporte une clarification sur le rôle des forces stratégiques et du nucléaire dans la doctrine de défense active, qui était nécessaire. Elle induit que, si on en doutait, le nucléaire peut être employé sur les contentieux territoriaux avec le Japon. En cas d'attaque de frappe nucléaire, la contre-frappe est désormais garantie. Seul garde-fou émis par le document pour limiter les risques d'emploi, l'approche « holistique »<sup>3</sup> sollicitée en contrepartie.

Dans la garantie de représailles à une première attaque, le nucléaire est donc bien concerné même si la doctrine tient les autres armes stratégiques, cyber, ASAT et autres, pour premières réponses avant le nucléaire, puisqu'elles ne sont pas soumises *a priori* au *no first use*.

2. The unity of strategic defense and operational and tactical offense.

3. Il s'agit de contrebalancer la préparation à la guerre et la prévention du conflit, la protection du droit, et le maintien de la stabilité, la dissuasion et le combat, et les opérations en temps de guerre et l'emploi des forces en temps de paix.

Pour le nucléaire, la nature des frappes n'est pas précisée, le document n'évoque pas le risque d'attaques IEM-N dans ce cadre, mais il ne l'écarte pas non plus.

La garantie d'une réponse à une attaque conventionnelle ou non, augmente les exigences de compréhension situationnelle des forces. A ce titre, le texte précise : « *Les forces armées chinoises élargiront leur vision stratégique en vertu de ce principe et renforceront leur capacité d'anticipation* ».

## **Une armée plus ambitieuse, plus forte, plus exigeante, mieux préparée et pré-positionnée pour recourir à la force dans le cadre d'une doctrine « multidimensionnelle » qui instaure une nouvelle grammaire pour la dissuasion stratégique, sous le plafond nucléaire**

### **Construction et développements des forces armées chinoises**

L'abaissement du seuil dans l'emploi de la force, y compris nucléaire, induit de nouvelles exigences pour les forces armées chinoises, notamment en termes de préparation à l'emploi et en amont, d'anticipation, mais aussi en termes de capacités et d'entraînement. L'armée doit être forte, moderne, informatisée et préparée à remporter les conflits en milieu info-centré, mais également mobile et préparée à conduire des opérations défensives et offensives « multidimensionnelles », ce qui implique une autre exigence, celle d'agir en interarmées.

- ◇ Les forces aériennes : les forces de la PLAAF doivent relever leurs capacités à conduire des opérations de précision, multidimensionnelles, sur plusieurs théâtres (trans-theater), multi-fonctions (« *multi-functional* ») et des opérations continues (« *sustainable operations* ») ;
- ◇ Les forces navales : l'APL doit évoluer progressivement de la « *offshore waters defense* » vers une combinaison de « *offshore waters defense* » et de « *open seas protection* » et construire une force de combat navale efficace (*effective*). Les forces de la PLAN renforceront leurs capacités de dissuasion stratégique et conduiront des contre-attaques. Elles développeront ainsi les manœuvres navales, les opérations conjointes en mer, la

« *comprehensive defense* » et le « *comprehensive support* » ;

- ◇ Les forces de la seconde artillerie en charge de la composante nucléaire : conformément avec les exigences stratégiques d'une force « *lean* » (format) et « *effective* » (structure), les forces stratégiques de l'APL (qui possèdent des missiles « conventionnels » et nucléaires) devront accentuer l'effort pour évoluer vers l'autonomie en termes d'innovation technologique pour les armes et équipements. Ces forces de l'APL renforceront leurs capacités de dissuasion stratégique et de contre-frappe, et les frappes de précision de moyenne et longue portée.

### **Développement des forces dans les domaines de la sécurité critiques**

La conquête de l'espace maritime est assumée au travers d'une formule qui en appelle à l'abandon de la tradition terrestre au profit d'une importance majeure à la gestion des mers et des océans et la protection des intérêts et du droit maritime (ce qui renvoie à une définition chinoise de ces termes). La puissance maritime chinoise doit être à la hauteur des objectifs stratégiques du pays.

En parallèle, la Chine continuera d'investir dans le domaine spatial (domaine de compétition technologique à l'international) et cyber (présenté comme un nouveau domaine de la sécurité nationale).

Les forces nucléaires sont la pierre angulaire de la protection de la sécurité et de la souveraineté nationale. En vertu du *no first use*, la Chine ne menacera pas d'utiliser ou de menacer d'utiliser l'arme nucléaire contre un Etat non doté de l'arme nucléaire (engagement inconditionnel) ou dans une zone exempte d'armes nucléaires, et ne s'engagera jamais dans une course aux armements avec quelque pays que ce soit.

En termes de format, le *Livre blanc* « reprend le concept de niveau minimum pour protéger sa sécurité » mais le terme est employé au passé dans le texte (la Chine a toujours gardé). Il annonce une optimisation de la structure des forces, et une amélioration des capacités :

- ◇ d'alerte avancée stratégique,
- ◇ du C2,
- ◇ des capacités de pénétration des missiles,
- ◇ de réaction rapide,

- ◇ de la survivabilité et de la protection,
- ◇ et pour dissuader les autres pays d'employer ou menacer d'employer l'arme nucléaire contre la Chine.

Un effort d'institutionnalisation est également annoncé avec la création d'un premier mécanisme de planification et de coordination, pour améliorer la gestion au niveau stratégique, et d'un second pour favoriser la synergie civilo-militaire y compris dans la gestion de crises et la décision militaire.

### **La préparation à la guerre**

Cette inflexion de la doctrine chinoise implique également d'importantes adaptations mais aussi des défis en termes de préparation à la guerre qui impliquent en amont plus d'anticipation, de planification, et sur le terrain, une réactivité interarmées, de la mobilité, et une aptitude à évoluer en milieu info-centré. Les forces doivent être pré-positionnées et se tenir prêtes à intervenir et à agir en interarmées pour répondre à une attaque dans le cadre d'une approche multidimensionnelle.

Tout en maintenant un niveau de préparation au combat permanent, l'APL doit développer les exercices et entraînements en temps réels.

En parallèle, la Chine continuera à développer la coopération militaire à l'international. Le partenariat stratégique renforcé avec la Russie doit se développer, le *Livre blanc* évoque même la coordination entre les deux pays. Avec les Etats-Unis, l'APL doit continuer à promouvoir un nouveau modèle de relations militaires en vertu du nouveau modèle de relations entre puissances majeures (« major-country »). L'Europe et l'Afrique sont évoquées comme des zones amicales. Enfin, l'accent est placé sur la région Asie-Pacifique, en bilatéral et régional. Ces coopérations seront développées selon une approche pragmatique dont on comprend qu'elle doit répondre aux nouvelles orientations précitées.

**En garantissant l'emploi de la force en cas d'attaque, la Chine augmente le coût d'une action militaire chez l'adversaire, et ce faisant, elle sanctuarise un peu plus les territoires contestés tout en créant les conditions à de futurs « faits accomplis »**

Dans l'ensemble, la politique de défense chinoise reste celle d'un pays de plus en plus riche avec des intérêts croissants à défendre.

Elle est toujours plus ambitieuse, plus forte et plus exigeante car placée au service d'un domaine d'intérêts à défendre plus étendu, et d'une intransigeance dans la manière de préserver la souveraineté et la protection de ces derniers.

L'évolution apportée par cette dernière édition, réside dans l'adaptation doctrinale qui apporte aussi une clarification dans la communication de défense chinoise sur l'emploi de la force. A défaut d'autres précisions, elle apporte une certitude : la garantie d'une réponse à une attaque. Si des représailles sont garanties après une attaque, la probabilité d'un recours à la force augmente. Cette inflexion contenue dans une seule phrase (cf. partie 2), réduit le seuil dans le recours à la force.

Les forces armées doivent continuer de se préparer à la guerre et désormais, elles doivent être pré-positionnées, ce que l'on peut aussi comprendre comme une évolution dans le niveau d'alerte, pour les forces conventionnelles, mais aussi en toute logique, pour les forces nucléaires. En effet, si le *no first use* n'est pas abandonné, la doctrine garantit une contre-frappe à une première attaque de cette nature.

### **L'abaissement du seuil d'emploi des forces armées chinoises, y compris stratégiques**

Sous couvert d'un langage défensif et même pacifiste, il s'agit bien de garantir des représailles et donc de dissuader ce dernier de mener une attaque.

En abaissant le seuil dans le recours à l'emploi de la force conventionnelle ou non, la Chine élève le coût d'une réponse à une provocation et ce faisant, elle s'aménage les conditions à de nouveaux faits accomplis. Concrètement, il est devenu risqué pour les Etats-Unis ou tout autre pays de la région de conduire une action militaire pour repousser une action chinoise visant à coloniser ou privatiser les espaces en litiges car le recours à la force constituera une attaque, et suscitera des représailles.

En prévenant qu'aucune attaque ne sera laissée sans réponse, la Chine tente ainsi de sanctuariser les territoires contestés. Rapportée à la politique du fait accompli, qui consiste à imposer ses marques pour établir une situation de fait difficilement réversible, cette évolution a en effet d'importantes implications. Les Américains seront-ils prêts à recourir à la force s'ils prennent le risque d'une escalade militaire, soit en amont pour prévenir une provocation chinoise ou repousser une action

intempestive chinoise quelle qu'elle soit ? Soit en aval, pour contester un fait accompli et restaurer la situation ante ?

Il est également fort à penser qu'en s'exposant à des repréailles militaires, les Américains réfléchiront probablement à deux fois avant de faire évoluer leur politique de dissuasion vers une approche plus offensive. Et en situation, sur le terrain, le recours à la force pèsera moins lourd dans la décision.

Concrètement, si la Chine déclare la création d'une zone de défense aérienne en mer de Chine du Sud, comme certains généraux de l'Armée Populaire de Libération menacent de le faire, le coût d'une réponse américaine n'en sera pas le même. Est-ce que Washington prendra le risque d'envoyer des B-52 pour transgresser l'ADIZ en signe de réprobation comme elle l'avait fait en 2013 en mer de Chine de l'Est ?

### **L'entrée de la Chine dans la dissuasion nucléaire**

Si le *no first use* n'est pas abandonné, le recours à la force nucléaire est garanti contre une attaque de cette nature. Par ce glissement doctrinal, la politique nucléaire chinoise quitte officiellement et non plus théoriquement le champ du désarmement habituellement dominant, pour entrer dans celui, jusqu'alors inhibé, de la dissuasion. Par ces adaptations, elle renoue le lien entre puissance et nucléaire, au moment où on le croyait moribond, et entre politique nucléaire et emploi de la force.

L'élargissement du concept de défense active au domaine nucléaire est aussi une manière de chercher à désamorcer la dissuasion nucléaire américaine. Si la Chine menace d'effectuer une contre-frappe, les Américains seront probablement moins enclins à recourir à l'emploi du nucléaire qu'avant, alors qu'ils étaient déjà plus réticents à le faire. Les crises récentes en Ukraine et en Syrie ont montré les hésitations à entrer dans le langage nucléaire (crise russo-ukrainienne) et à l'emploi de la force, même après le franchissement d'une ligne rouge (conflit en Syrie). Si la menace d'une contre-frappe renforce les hésitations à l'emploi de la force nucléaire, c'est la crédibilité de la dissuasion nucléaire américaine, qui se dégrade un peu plus.

Compte tenu de l'opacité qui prévaut autour des forces stratégiques chinoises et de la faible connaissance de leur état, se pose aussi, à l'évidence, la question de la crédibilité du message. La menace d'une contre-frappe nucléaire à une première frappe, est-elle crédible à ce stade de

développement des forces stratégiques chinoises, et si oui, quelle forme prendrait-elle en situation ? Quelle composante Air-Terre-Mer serait privilégiée ? A l'inverse, si la menace d'une contre-frappe n'est pas fondée militairement est-ce à considérer que la crédibilité de la parole américaine est si faible que la Chine a déjà fait le pari que les Américains ont déjà renoncé à l'emploi de la force nucléaire ?

### **Les risques d'escalade vers un conflit nucléaire**

Par ces ajustements, cette dernière édition du *Livre blanc* montre que la dissuasion se redéfinit autour d'approches défensives pour le Japon mais aussi pour la Chine, mais avec des risques d'entrée plus précoce dans le conflit et sans prémunir des risques d'escalade vers un conflit nucléaire. A l'inverse, un risque nucléaire, jamais complètement écarté est persistant même si l'on peut supposer qu'aucun des belligérants n'a intérêt à une telle perspective.

- ◇ Si *a priori*, les doctrines du Japon et de la Chine sont défensives, les risques d'attaques sont moindres. Mais en cas d'agression, le conflit est immédiat. A partir de là, le risque d'escalade vers le nucléaire n'est jamais complètement écarté ;
- ◇ si le *no first use* n'est pas abandonné, la garantie d'une rétorsion nucléaire en cas de première frappe induite par la défense active a pour effet d'abaisser le seuil nucléaire ; en cas d'attaque, le recours au nucléaire n'est plus une option, c'est une garantie ;
- ◇ l'abaissement du seuil dans l'emploi de la force entre puissances nucléaires traditionnelles n'est jamais une bonne nouvelle pour la paix et la sécurité même si ces dernières, parce qu'elles sont des puissances nucléaires établies, sont supposées être responsables et estiment maîtriser les risques d'escalades.

Le maintien du *no first use* dans la doctrine nucléaire chinoise restreint le cadre d'emploi à la rétorsion contre une première frappe nucléaire, même s'il garantit la rétorsion, ce qu'il ne faisait pas avant. Mais au-delà de cette clarification de la doctrine nucléaire chinoise, le document énonce aussi une nouvelle grammaire pour la politique de dissuasion. Or, si le principe « multidimensionnel » définit le nouveau périmètre d'emploi de la force, la matrice prévalant dans le jeu des actions-réactions est encore assez superficiellement décrite et apporte à ce stade plus d'interrogations que de

précisions sur la nature et le niveau des rétorsions selon l'attaque, son origine et son niveau.

Le recours à la force dépendra de ce que la Chine comprend par le terme « agression », mais aussi de ce qu'elle estime relever de ses intérêts à défendre. L'influence des plus va-t'en guerre au sein des cercles stratégiques civils et militaires chinois sera elle aussi, on s'en doute, déterminante.

L'approche holistique demandée à l'armée relativise le caractère systématique d'une action, et en ce sens, elle tend à limiter le recours non maîtrisé à la force, ce qui mécaniquement réduit le risque d'escalade. Mais la redéfinition de la doctrine de défense active autour du concept « multidimensionnel » ouvre la voie à de nombreuses possibilités, mais aussi, d'incertitudes.

La doctrine multidimensionnelle qui n'est pas sans rappeler le concept américain de « *cross domain deterrence* », laisse envisager une approche transversale de la dissuasion dans la théorie, mais aussi dans la pratique, quand s'exercera le rapport de force entre parties dans l'exercice de la dissuasion.

*A priori*, si les doctrines chinoises et japonaises sont toutes les deux défensives, il est pertinent d'espérer un arrêt des provocations militaires, et donc, un retour à la stabilité avec la réduction des risques d'escalade. La nouvelle grammaire de la dissuasion chinoise n'est pas précisée, ce qui laisse la possibilité à un vaste domaine de combinaisons potentielles dans les représailles à une attaque. En situation de crise, l'incertitude sur la nature de la réponse, son niveau, et même, les circonstances du recours à la force en cas d'agression, légitime ou non, ne peut qu'amplifier l'incompréhension chez l'adversaire, et donc, favoriser les malentendus.

### **Les risques d'incompréhension et de malentendus**

En situation de crise, l'évitement du recours à la force et la maîtrise des risques d'escalade dépendront de l'interprétation que les hauts gradés et responsables chinois donneront à l'agression, son origine, et le niveau et la nature de la réponse à apporter en conséquence. Il dépendra aussi de la faculté à ne pas abuser de cette stratégie en suscitant une attaque par une première provocation :

- ◇ Est-ce qu'une action japonaise à caractère militaire, répondant elle-même à une première provocation à caractère

militaire sera considérée comme une attaque ?

- ◇ Notamment, est-ce qu'une réponse japonaise à une action chinoise pour brouiller les radars des bâtiments de surface nippons sera considérée comme une attaque militaire ?
- ◇ Est-ce qu'une attaque cyber contre la Chine sera considérée comme une agression ?
- ◇ Quelle est la réponse appropriée à une action de guerre-élec ou une attaque cyber ?
- ◇ Qu'en serait-il d'une attaque contre une installation au sol chinoise en Amérique latine ?
- ◇ Est-ce qu'une intrusion territoriale par un bâtiment militaire étranger ou le cas échéant, est-ce qu'une action d'espionnage en vol appellera une réponse ?
- ◇ Quel seuil la Chine a-t-elle défini pour procéder à une attaque ASAT ?

La plus grande sophistication dans la manière d'aborder le rapport à la force que traduisent ces ajustements, est dictée par les risques d'escalade autour des contentieux territoriaux avec le Japon, et les autres voisins, mais la posture de défense active associée au concept multidimensionnel aggrave les incertitudes sur les risques d'un conflit régional, avec le spectre d'un conflit international.

La Chine est plus ferme dans la défense de ses intérêts, le Japon plus impliqué et plus autonome, et les Etats-Unis plus en retrait, ce qui laisse les deux belligérants régionaux devant l'impératif de renoncer à l'emploi de la force mais aussi à toute provocation.

- ◇ Est-ce que la Chine est capable de retenue dans ses provocations pour éviter d'envenimer la tension et réduire la fébrilité croissante dans les rapports de forces ?
- ◇ Comment éviter que les militaires chinois présents sur le théâtre n'interprètent pas mal, voire abusivement, la notion d'agression et la nécessité d'une réponse ?
- ◇ Comment éviter une attitude va-t'en guerre au sein des forces armées chinoises dans un contexte de montée des nationalismes, eux-mêmes cultivés par les autorités ?
- ◇ Les organes de planifications et de coordinations amenés à se mettre en place seront-ils aptes à coordonner un *war-*

*game* dans les conditions actuelles du C2 chinois ?

- ◇ Comment éviter qu'une provocation ne conduise le Japon ou d'autres parties des litiges territoriaux avec la Chine, à une attaque, donc à des représailles, et ainsi à la guerre ?

Le document suscite aussi des questions sur le rôle de la Russie, la Corée du Nord et des pays :

- ◇ Quel rôle opérationnel les pays comme la Russie ou la Corée du Nord, ostensiblement courtisés par ce *Livre blanc*, sont amenés à jouer dans la défense des intérêts chinois ?
- ◇ Une action de diversion de leur part est-elle envisageable pour détourner les moyens de défenses américains désormais disposés à n'intervenir que sur un seul théâtre ?

La doctrine de défense active, si on l'aborde au sens strict, ouvre la voie à des scénarios d'emploi de la force divers et potentiellement nombreux, même si l'on suppose que le recours à la force peut faire l'objet d'un arbitrage plus retenu dans une situation critique. Les risques de malentendus ne sont en effet pas écartés surtout entre forces qui se mesurent et se regardent en chien de faïence dans une zone étroite et placée sous haute tension.

- ◇ Parmi les facteurs aggravants, la Chine a sa propre définition des armes offensives et défensives. Elle considère, par exemple, la DAMB comme une arme offensive ;
- ◇ sa définition de ses intérêts à défendre est en soi litigieuse. Elle est non seulement vaste, mais aussi, elle inclut d'emblée les territoires contestés ;
- ◇ la doctrine est placée au service d'une intransigeance stratégique qui laisse peu

de marge à la conciliation ou le cas échéant, à la rétractation militaire et la volte-face diplomatique.

Dans l'esprit des auteurs en effet, la notion d'intérêts territoriaux couvre tout le territoire chinois au sens géographique que les canons officiels chinois lui donnent, ce qui inclut l'ensemble des contentieux territoriaux, y compris Taïwan, les Senkaku-Diaoyu et autres territoires contestés entre la Chine et ses voisins en Asie du Sud et du Sud-Est. La notion d'intérêts nationaux évoque quant-à-elle un domaine théorique de biens, d'équipements et d'infrastructures assez large pouvant être hébergés en territoire chinois mais aussi à l'étranger. Les bases d'appui au sol et autres infrastructures de soutien en Afrique Subsaharienne, en Amérique latine et peut-être même en Europe en font probablement partie même si elles sont *a priori* moins directement menacées.

Dans un contexte de rivalité stratégique croissante avec les Etats-Unis et sur fond de politique de rééquilibrage américain, l'insistance sur l'approche défensive en dépit de l'inflexion claire de la doctrine vers un abaissement du seuil dans l'emploi de la force y compris nucléaire, et la rhétorique victimaire qui les accompagnent ne sont pas fortuites. Le document de communication officiel et la vision qu'il délivre sont autant destinés à rassembler et développer les allégeances diplomatiques dans une guerre de l'information avec les Etats-Unis désormais bien connue de tous, et bien comprise à Washington, qu'à préparer le terrain pour obtenir des appuis militaires ou logistiques dans l'éventualité d'une crise ou d'une escalade en conflit. Les allégeances diplomatiques seront déterminantes en cas de litige juridique si une enquête internationale devait être déclenchée.◇

---

### **Author**

Morgane Farghen est chercheur associé à la Fondation pour la recherche stratégique.

*Les opinions exprimées ici n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.*

## Dernières publications

- Bruno Tertrais, « Budget nucléaire et ‘retombées’ de la dissuasion », note n° 13/2015, 1<sup>er</sup> juin 2015
- Bruno Tertrais, « Fallout: the defence, industrial and technological benefits of nuclear deterrence », note n° 14/2015, June 1, 2015
- Bruno Tertrais, « The ‘humanitarian dimension’ of nuclear disarmament: a legitimate debate? », note n° 12/2015, June 1, 2015
- Bruno Tertrais, « La ‘dimension humanitaire’ : du désarmement nucléaire : un débat légitime ? », note n° 11/2015, 1<sup>er</sup> juin 2015
- Bruno Tertrais, « Deterrence according to François Hollande », note n° 10/2015, June 1, 2015
- Bruno Tertrais, « La dissuasion selon François Hollande », note n° 09/2015, 1<sup>er</sup> juin 2015
- Krzysztof Soloch, « La coopération énergétique franco-polonaise face aux défis climatiques et sécuritaires », note n° 08/2015, 11 mai 2015
- Cédric Paulin, « La sécurité privée à l’aune du terrorisme », note n° 07/15, 29 avril 2015
- Manuel Ortega, « Why Should Humanitarian NGOs avoid calling for military interventions ? », note n° 06/2015, March 16, 2015
- Yulia Tyshchenko, « The Ukrainian Crisis : between the Identity Policy and Confrontation to the ‘Russian World’ », note n° 05/2015, February 13, 2015
- Morgane Farghen, « From proliferation to arms race Nuclear challenge in Asia », note n° 04/2015, February 2, 2015
- Olivier d’Auzon, « Piraterie maritime : l’Afrique à l’abordage ! », note n° 03/2015, 9 janvier 2015
- Philippe Chapleau, « Les nouvelles stratégies des ESSD anglo-saxonnes après l’Irak et l’Afghanistan », note n° 02/2015, 8 janvier 2015
- Gilles Boquérat, « Après Peshawar : la fin des compromissions ? », note n° 01/2015, 7 janvier 2015



**WWW.FRSTRATEGIE.ORG**

**4 BIS RUE DES PÂTURES 75016 PARIS TÉL : 01 43 13 77 77 FAX 01 43 13 77 78**

**ISSN : 2273-4643**

**© FRS-TOUS DROITS RÉSERVÉS**